

**Conseil d'administration
Séance du 7 juillet 2025**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 60/2025	QUESTIONS FORMATION Création de formation
------------------------------------	--

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés
Vu l'article L712-6-1 modifié
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation
Vu l'avis favorable rendu à l'unanimité de la Commission Formation et Vie Universitaire
du 3 juillet 2025

Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Monnet (EPE) approuve la création du
Certificat « Parlons Arts » en Formation continue rattaché à la faculté Arts Lettres
Langues de Saint-Etienne.

Document annexé.

A Saint Etienne le 8 juillet 2025
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université Jean Monnet,



Florent PIGEON

POUR : 27

CONTRE : 0

ABST : 0